

## Réinvestir la Gestion Urbaine de Proximité

Des projets et des partenariats pour des solutions durables



Synthèse de la rencontre du 11 octobre 2018 – Cycle Espace public

L'amélioration du cadre de vie est un enjeu particulièrement important pour la capitale. Les attentes des Parisiens concernant les espaces publics et communs sont fortes et portées par une volonté politique affirmée, comme en témoigne le déploiement de dispositifs comme Paris Propre. Directement visible et opérationnelle pour les habitants, la gestion urbaine de proximité est un levier essentiel de l'intervention publique dans les quartiers populaires. Afin de favoriser son développement, il est nécessaire aujourd'hui de repenser ses objectifs et ses démarches.

### Vers une gestion urbaine de projet

Intervention d'Émeline Bailly, chercheuse en urbanisme au Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) et chercheuse associée au Lab'Urba (université Paris-Est).

La gestion urbaine de proximité s'est progressivement imposée dans les politiques publiques, notamment dans le cadre de la politique de la ville. Les conceptions et les modes de faire doivent toutefois continuer d'évoluer pour assurer une amélioration véritablement durable et pérenne de la qualité de vie urbaine.

### Genèse et histoire de la gestion urbaine

- La gestion urbaine naît aux États-Unis avec la création, durant les **années 1960**, de *Community Development Corporations*, instances locales privées à but non lucratifs menant des stratégies de développement local dans les quartiers pauvres pour **pallier le désengagement de la puissance publique**. Les démarches de gestion urbaine sont alors soutenues par le développement de **nouvelles instances privées « communautaires »**, reposant sur des communautés d'habitants ou d'acteurs économiques locaux, comme par exemple les Community Boards ou encore *Business improvement district* regroupant entrepreneurs et commerçants d'un quartier qui s'investissent dans la gestion urbaine pour accroître l'attractivité économique du territoire. La gestion urbaine apparaît comme un **lieu de tension entre public et privé**.
- En France, la gestion urbaine émerge, comme la Politique de la ville, **avec les émeutes** aux Minguettes en 1981 puis à Vaulx-en-Velin en 1990. Avec le soutien de l'État puis des collectivités, **les bailleurs mettent en place une gestion renforcée dans les quartiers « sensibles »** (sur-entretien et remise en état des logements, renforcement de la présence en proximité...) pour répondre aux problèmes du quotidien des habitants. La gestion de proximité sur ces territoires s'inscrit rapidement dans une **démarche partenariale**.
- Il faut attendre vingt ans pour que la gestion urbaine soit considérée comme un objectif national de politique publique : **en 1998, le CIV fait de la Gestion Urbaine de Proximité un volet de la politique de la ville**

**Progressivement, les champs thématiques et spatiaux de la GUP s'élargissent** : initialement liée à l'habitat, la GUP passe à l'échelle du quartier ou de la ville. D'abord limitée à la gestion quotidienne (propreté, petites réparations, déchets), la GUP va inclure dans ses objectifs des enjeux de plus en plus transversaux : mobilité, lien social, tranquillité publique, organisation des espaces communs, recyclage... Cet élargissement axé sur l'amélioration de la qualité de vie des habitants renforce ainsi les liens et croisements entre gestion urbaine de proximité et gestion municipale.

## Différentes conceptions de la GUP

Il existe différentes manières de concevoir la gestion urbaine de proximité aujourd'hui. D'après une classification de Jean Bouvier et Michel Bonetti, on peut notamment distinguer :

- **La GUP « prescrite »**, définie par convention, se caractérise par son absence d'ancrage local. Elle apporte des réponses techniques à des problèmes supposés, non observés localement. Elle porte une vision exogène des problématiques urbaines : les dysfonctionnements sont imputés aux formes urbaines et aux caractéristiques des habitants.
- **La GUP d'« amélioration »** vise à résoudre des problèmes observés localement. Elle fonctionne selon une logique de rattrapage : un diagnostic est établi pour soulever les difficultés de gestion. Les acteurs reconnaissent l'insuffisante qualité de leurs interventions et cherchent à l'améliorer. Cette conception favorise une évolution des pratiques mais ne prend pas nécessairement en compte les spécificités du territoire pour repenser les modes d'interventions.
- **La GUP « adaptation »** vise à améliorer la gestion, en adaptant les organisations au territoire. Les acteurs reconnaissent le rôle que peut jouer les modes de gestion dans la production des dysfonctionnements. Le diagnostic porte donc aussi sur les compétences des organisations et leurs modes d'intervention. Cette démarche favorise le développement de leur capacité d'action collective et permet de questionner et faire évoluer l'organisation générale des services.

## La gestion urbaine de projet : entre amélioration de la gestion et requalification urbaine

Une autre approche émerge à présent : la gestion urbaine de projet. **À l'interface du projet urbain et de la gestion urbaine de proximité**, la gestion urbaine de projet permet d'ouvrir de nouvelles pistes d'interventions. Croisant une **GUP d'adaptation** avec une **stratégie de requalification** des espaces, elle permet d'inscrire les démarches dans une logique d'amélioration continue du cadre de vie urbain en tenant compte des dynamiques sociales, des spécificités des lieux et territoires considérés, et en engageant un travail stratégique et partenarial renforcé. Cette approche permet ainsi de **passer de la résolution de problèmes à la création d'un projet « positif »** visant à apporter des solutions durables à des problématiques émergeant d'un contexte singulier. Une telle démarche favorise la réorganisation de la gestion urbaine municipale afin d'améliorer la qualité de service d'ensemble et d'être en mesure de saisir durablement des enjeux nouveaux. C'est le cas par exemple, des tensions actuelles entre la forte demande des habitants en matière d'espace communs et les phénomènes de privatisation de l'espace public, des nouvelles formes d'exclusion et de pauvreté ou encore des attentes de renaturation face aux logiques de densification urbaine. Liant projet et gestion, la gestion urbaine de projet permet une meilleure prise en considération à la fois des questions de gestion dans les projets urbains dans une optique de pérennité et de maîtrise des coûts, mais aussi des enjeux des projets dans la gestion urbaine.

### Un exemple de gestion urbaine de projet : les cours d'écoles « Oasis »

Le projet « Oasis » est porté par la mission résilience de la ville de Paris. L'objectif : adapter les cours de récréation dans les écoles et collèges aux nouvelles problématiques environnementales.

- **Créer des espaces de rafraîchissement pour faire face au changement climatique**

Les cours des écoles et collèges à Paris représentent plus de 70 hectares de surface. Ces espaces ont été identifiés comme des leviers pour faire face aux risques majeurs que présente le dérèglement climatique pour les personnes vulnérables. Remplacement de l'asphalte noir qui emmagasine la chaleur par un béton drainant, renforcement de la végétalisation pour créer des zones d'ombre : trois cours de récréation ont aujourd'hui été transformées en « îlots de fraîcheur » urbain, adaptés aux épisodes de forte chaleur.

- **Ouvrir des espaces d'accueil adaptables aux besoins spécifiques des territoires**

L'un des objectifs du projet est d'ouvrir ces cours d'école en dehors des heures de cours, non seulement, pour y accueillir les personnes vulnérables en temps de canicule, mais aussi pour en faire, plus généralement, des espaces publics conviviaux ouverts aux parents et leurs enfants, voire à d'autres activités. L'ouverture des cours d'écoles et collèges représente une opportunité pour créer du lien social de proximité et mettre en place des activités adaptées aux besoins spécifiques du quartier.

## Construire un référentiel partagé pour la Gestion Urbaine de Proximité

Intervention de Marion Thibault, chargée de mission renouvellement urbain, logement et cadre de vie au service politique de la ville de la Mairie de Paris

### La GUP à Paris : quelques éléments de constat

La **GUP constitue un axe fort du contrat de ville parisien 2015-2020**. Des démarches de GUP sont déployées dans l'ensemble des territoires en quartier politique de la ville à Paris, selon des modalités différentes. Ces démarches se caractérisent par leur **caractère hétérogène** : tant les appellations que les acteurs impliqués, les échelles territoriales, les rythmes ou les objets peuvent différer d'une GUP à l'autre, ce qui rend ces **démarches peu lisibles** à la fois en interne, pour les partenaires et les habitants. Face à la diversité des actions menées et des parties prenantes engagées, il apparaît donc nécessaire de **consolider une vision partagée de la spécificité de la gestion urbaine de proximité, de ses objectifs et de ses modes d'interventions** pour renforcer la capacité d'action collective des acteurs et habitants concernés.

*« La plus-value de la GUP doit être de construire et mettre en œuvre des projets pour trouver des réponses pérennes et durables »*

### La GUP, quelle plus-value ?

- **Partir des spécificités des territoires**

La gestion urbaine de proximité vise à mener des actions pour améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. Les démarches de GUP s'ancrent dans un **territoire défini**, qui correspond à un **territoire vécu** : il s'agit de s'intéresser à la fois à **spécificité** de l'espace dans la sa **dimension physique** et aux usages et **dynamiques sociales** qui l'animent afin d'améliorer la qualité de vie des habitants. La plus-value de la GUP tient à sa capacité à appréhender les territoires, de manière transversale, à partir de leurs caractéristiques singulières.

### ▪ Une démarche analytique et stratégique

L'efficacité et la pérennité des actions menées dans le cadre de la GUP dépendent de **l'identification et la résolution des causes des dysfonctionnements** qui altèrent la qualité de vie des habitants. C'est pourquoi la GUP doit s'appuyer sur la **construction et l'alimentation d'un diagnostic partagé** par les différents acteurs pour ensuite permettre **l'élaboration d'une stratégie ciblée et d'un plan d'action** afin de répondre de manière efficace et pérenne aux besoins identifiés.

### ▪ Une démarche partenariale et coordonnée

Croisant diverses sphères de l'action publique, les démarches de GUP sont **transversales** et impliquent, en fonction des sujets abordés et des formats de réponses, une pluralité d'acteurs : équipe de développement local, directions techniques de la Ville, bailleurs sociaux, conseils citoyens, associations, délégués du préfet, préfecture de police, habitants, gardiens, etc.

La GUP repose sur la capacité des acteurs à **construire des réponses communes** et à **mutualiser les moyens d'action** afin de répondre efficacement aux difficultés spécifiques des territoires. Pour faciliter cette collaboration, il apparaît nécessaire d'instaurer **des modes de gouvernance clairs et structurés** : si chaque démarche GUP doit adapter ses modes d'organisation aux spécificités de ses territoires et aux « écosystèmes » locaux, ceux-ci doivent impérativement être pensés de manière à faciliter la coordination, l'articulation et la mise en cohérence des différents acteurs. Un **portage politique fort** est déterminant pour l'adhésion et la bonne collaboration de tous les partenaires (internes et externes).

**Dialoguer avec les habitants** est essentiel pour mener des actions durables et pérennes. En tant que premiers bénéficiaires des démarches de GUP, il est primordial de comprendre leurs perceptions, leurs usages et leurs attentes vis-à-vis de leur cadre de vie. La mobilisation de **l'expertise d'usages** des habitants ainsi que leur **participation à certaines instances de pilotage** favorisent la mise en place d'une GUP bien adaptée et mieux appropriée par les habitants.

### La semaine du Propre à la Goutte d'Or

*Avec Victor Delescluse, chargé de développement à l'EDL du 18<sup>e</sup>*

Diverses actions ont été mises en place dans le secteur Nord-Est de la Goutte d'Or afin d'améliorer la propreté du quartier.

#### Le constat partagé de difficultés collectives

De nombreux échanges montraient que les différents bailleurs sociaux faisaient face aux mêmes impasses concernant leurs actions en faveur de la propreté. Un groupe de travail a été constitué avec l'EDL afin de comparer les expériences et penser des interventions partenariales et globales pour obtenir des résultats plus concrets. Un secteur précis d'intervention a été défini autour de quelques rues avec la volonté de concentrer sur une semaine une série d'actions de différents ordres afin d'augmenter l'impact des interventions : information, animation, aménagement, réparation et sur-entretien...

#### Un projet construit en partenariat avec les structures locales

Plusieurs partenaires ont été associés à la démarche : les services de la propreté de la ville, la mairie d'arrondissement, les associations locales pouvant intervenir comme structures relais dans le cadre du projet.

#### Une approche globale grâce à des actions complémentaires

L'évènement a été construit de manière à traiter avec des actions complémentaires les différents enjeux de propreté : atelier de sensibilisation au tri avec le GDIE, nettoyage participatif, construction d'une jardinière dans un recoin à urine, atelier réparation et rénovation des espaces poubelles, exposition du travail des enfants du centre de loisir suite à une « chasse aux déchets », atelier de réparation de vélo...



**Différents formats méthodologiques** peuvent être mobilisés selon la taille et les besoins du territoire : marches exploratoires pour alimenter un diagnostic, groupes de travail-projet focalisés sur des thématiques ou des territoires plus spécifiques, comité de pilotage pour partager un bilan et définir les futures orientations.

## Une démarche de projet pour des solutions durables

- **Au-delà d'une gestion quotidienne**, la GUP doit s'inscrire dans une **démarche de projet** :

il s'agit d'élaborer et mettre en œuvre de manière concertée un plan d'action défini à partir d'un diagnostic partagé et territorialisé afin de résoudre les causes de problèmes récurrents et **pérenniser l'impact des interventions menées**. Différents types de projets peuvent être pilotés et/ou accompagnés dans le cadre d'une démarche de GUP : actions de sensibilisation, stratégies commerciales ou associatives, animation, accompagnements des projets d'aménagements de proximité, embellissement des espaces publics et communs...

### Valoriser les ressources du quartier : La signalétique de Michelet

*Avec Adrien Cerf, chargé de développement à l'EDL 19<sup>e</sup> et Nicolas Levrel, chargé de DSU Paris Habitat.*

Située au nord du 19<sup>e</sup> arrondissement, la résidence Michelet a été l'objet d'un Grand Projet de Renouvellement Urbain de Paris de 2002 à 2016. Dans la continuité du projet urbain et de ses objectifs de mise en valeur du quartier, un projet de signalétique a été développé pour répondre aux difficultés des habitants à identifier les équipements et structures associatives sur le site.

- **L'objectif : améliorer la visibilité et la lisibilité des ressources présentes sur le territoire**

Les ressources associatives existantes (régie de quartier, club de prévention...) restaient parfois peu connues des habitants de Michelet. Un projet de signalétique a donc été lancé en 2017, dans le cadre d'une démarche de GUP. Une dizaine de grands panneaux d'orientation ainsi que des enseignes individuelles pour les structures du quartier ont ainsi été réalisées afin d'améliorer leur visibilité auprès des habitants et d'aider ces derniers à s'orienter dans le quartier.



- **Du diagnostic à la réalisation : une dynamique partenariale**

Le projet a été développé grâce à un travail collectif entre l'Equipe de Développement Local du 19<sup>e</sup>, le bailleur social Paris Habitat mais aussi le centre social, le club de prévention et l'ensemble des associations sollicitées s'étant montrées intéressées par le projet. La mise en place de la signalétique a été le fruit de plusieurs diagnostics en marchant, groupes de travail et d'un comité de pilotage. Le graphisme a ensuite été réalisé par une habitante, financé, via le portage du centre social, par une enveloppe de subvention sur la TFPB et une subvention politique de la ville. Le projet a ainsi permis de doter le quartier d'une identité graphique unique et propre.

- **Adopter un regard prospectif sur les territoires et leurs besoins**

Une approche analytique, stratégique et transversale permet d'être attentif aux problématiques émergentes et **d'adapter plus facilement les démarches de GUP à l'évolution des enjeux socio-urbains**. Développer des projets de gestion urbaine de proximité peut ainsi permettre d'apporter des réponses concrètes à de nouveaux problèmes globaux (gestion des déchets, réchauffement climatique, migrants...).

### ▪ Mettre les dispositifs au service des territoires et des habitants

Le développement de projets permettant l'amélioration du cadre de vie peut s'appuyer sur plusieurs dispositifs, en plus des budgets dits de droit commun : l'appel à projet Politique de la ville, l'abattement de la TFPB, la subvention pour le développement des usages positifs sur l'espace public, les projets du Budget participatif...



#### Mot-clé : La TFPB

La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) est une taxe due par les propriétaires de propriétés bâties. Les organismes HLM peuvent bénéficier d'un abattement de 30 % sur la base de l'imposition de la TFPB pour les logements sociaux situés en QPV. En contrepartie, les bailleurs sociaux s'engagent à mener des actions visant à améliorer le niveau de qualité de service dans ces quartiers.

### Développer le réemploi pour un traitement plus durable des encombrants : Bilan de 7 Ressourceries éphémères

*Avec Edith Burgeat, responsable du service DSU Paris Habitat*

De 2016 à 2017, en partenariat avec le Réseau francilien des acteurs du réemploi (REFER) et Paris Habitat, 7 ressourceries (espaces de collecte et de revente d'objets usagés) ont été installées pendant un mois et demi au cœur de quartiers populaires parisiens. Le projet répondait à un double objectif :

- **Lutter contre les dépôts sauvages d'encombrants**, dans les espaces communs et sur la voie publique, ternissant le cadre de vie. Dans le cadre du projet, des collectes en pied d'immeuble et à domicile ont été également organisées. Au total, 30 tonnes ont pu être collectées.
- **Participer à la transition écologique** en allongeant la durée de vie des objets. Des ateliers d'auto-réparation d'objets (vélo, cafetière...) ont été proposés tout au long de l'expérience afin de favoriser le réemploi et de sensibiliser les habitants aux problématiques du gaspillage et de la surconsommation. 60 % des objets récoltés ont pu être réemployés, 27 % ont été recyclés. Au total, 20 000 objets ont été redistribués et 884 personnes ont pu participer aux ateliers de sensibilisation-réparation.

Les ressourceries ont été mises en place avec un **ancrage territorial fort**, grâce à une collaboration avec les associations locales. Pour éviter un effet de « parachutage », un travail de plusieurs mois a été poursuivi au préalable avec les acteurs locaux pour assurer leur implication dans le projet.

#### Sensibiliser par le faire pour impliquer les habitants et transformer leurs pratiques

Le projet des ressourceries vise à modifier durablement les pratiques des habitants vis-à-vis des déchets en les impliquant activement à l'expérience. La participation au projet ne nécessitant aucune qualification particulière (tri, nettoyage, rangement), le projet est accessible à tous. Et cela semble porter ses fruits : lors de la présence de la ressourcerie, une baisse notable des dépôts sauvages a pu être observée. La démarche s'est même révélée vectrice de lien social, l'ouverture d'un nouveau lieu commun favorisant l'échange et la convivialité.



## Des marches exploratoires dans le 13<sup>e</sup> arrondissement

*Avec Bénédicte Cadalen, déléguée du Préfet*

Dans le cadre de la **programmation de la TFPB**, des visites de sites ont été organisées par l'Equipe de développement locale du 13<sup>e</sup> et la déléguée du préfet. Ces visites ont réuni amicales de locataires, conseillers citoyens, le bailleur social et sur certains site, des clubs de prévention. Les gardiens d'immeubles présents lors des visites et certains habitants rencontrés ont pu partager leur expertise d'usage, notamment autour des enjeux d'occupation des halls d'immeubles par les jeunes à Paul Bourget. Ces visites ont par exemple permis d'ouvrir une réflexion sur l'ouverture d'un espace jeunes et sur une intervention du PIMPS à propos des jets de déchets sur le site de Bédier.

A l'issue de chaque visite, un compte rendu a été rédigé et envoyé à l'ensemble des participants. Une réunion a ensuite eu lieu à la fin de la période pour synthétiser l'ensemble de la programmation TFPB.

## Quelques pistes

Les participants au séminaire étaient invités à réfléchir en groupe à trois problématiques liées à la GUP, essayant pour chacune d'entre elles d'identifier des voies à suivre et des réponses concrètes à apporter.

### ATELIER 1 – Quelle GUP pour les projets de renouvellement urbain ?

3 enjeux majeurs ont été identifiés par le groupe de travail :

#### 1 - Parvenir à concilier les différentes temporalités

- Le temps de l'**expertise d'usage** : la GUP doit prendre en compte l'expertise actuelle des habitants comme celle des autres acteurs.
- Le temps de la **gestion du chantier et de son accompagnement**.
- Le temps de la **prospective** : dès la définition du projet la GUP doit percevoir les usages souhaités, l'évolution des modes d'intervention et les cadres de vie futurs, avec ce que ça implique comme **contraintes de gestion à anticiper** pour que le site fonctionne bien dès la livraison et que soit garantie par la suite une gestion de qualité par le droit commun.

#### 2 - Articuler finement les instances (GUP, NPNRU, politique de la ville) et les cadres de participation des habitants

Les instances de participation sont sollicitées dans divers cadres, à des échelles différentes, avec des temporalités et des acteurs différents. Ainsi lors du comité de pilotage NPNRU du 18<sup>e</sup> le Conseil citoyen a fait part de sa difficulté à se positionner sur une transformation d'ensemble sans avoir eu au cours de l'année toutes les informations issues des petits cadres de réflexion négociés à l'échelle résidentielle avec les locataires. Il y a une grande **marge d'amélioration dans la transmission de l'information et dans l'articulation entre ces instances de participation**.

#### 3 - Aller vers une gestion urbaine de projet

Le projet de gestion est un outil bailleur mais il suppose une démarche partenariale et un cadre de négociation qui associe les institutions et les acteurs de la GUP. Il doit **définir à la fois le mode de gestion intermédiaire avant les transformations** (évacuation des habitations...) et **les modes d'interventions après la livraison** (découverte des nouveaux aménagements, mésusages potentiels à venir, changements de fonctionnement

induits par le projet). Cela implique **un pilotage fort** et le format de ce projet de gestion (comme son lieu et son calendrier) reste à inventer. En effet il ne peut être ni celui de la GUP, aujourd'hui occupée à régler les problèmes du présent, ni tout à fait celui du projet urbain.

### **Quel espace partenarial avec quels acteurs ?**

Le travail partenarial doit inclure la DSU et la gestion technique des bailleurs, mais aussi les services opérationnels et la gestion technique de la ville. Le dialogue actuel entre la GUP et le projet urbain se fait dans un sens via l'EDL et dans l'autre via la direction de l'urbanisme : il ne libère pas l'espace partenarial nécessaire au projet de gestion. Cet espace d'anticipation et de co-construction où l'ensemble des partenaires de la GUP discutent et négocient autour du projet reste à imaginer.

## **ATELIER 2 – Quelles réponses durables aux problèmes de propreté ?**

Le groupe de travail était amené à réfléchir plus particulièrement aux problématiques des jets d'ordures par les fenêtres, des tas sauvages, du défaut de tri sélectif et des épanchements d'urine. Les causes peuvent être très diverses (difficulté d'accès aux équipements, locaux OM sales ou inadaptés, méconnaissance des services, culture différente du déchet, état dégradé des parties communes ou de l'espace public favorisant la déresponsabilisation...). D'une manière générale, il est indispensable de **penser la propreté sous l'angle du développement durable** et il est plus efficace de **privilégier les actions globales ciblées** plutôt qu'un saupoudrage aussi vain qu'éphémère.

Les échanges ont permis de dégager des pistes d'améliorations dans les méthodes de travail :

- **La nécessité préalable d'un diagnostic** : il sera très difficile de trouver des solutions efficaces et durables aux différents problèmes de propreté sans un **diagnostic poussé sur les usages liés aux déchets et sur les équipements existants** (sont-ils suffisants, adaptés, bien placés ?).
- **Transformer les manières de travailler ensemble** : la DPE dispose par exemple de nombreuses données mais qui sont pour le moment peu exploitées : il est stratégique d'identifier les interlocuteurs transversaux pour partager ces informations mais aussi initier un travail partenarial sur le terrain (par exemple en essayant d'améliorer l'impact des actions de la DPE sur les habitants en les rendant plus ludiques).
- **Mieux communiquer sur les dispositifs** : il est nécessaire de proposer une communication plus ludique et accessible, à la fois sur les services offerts et sur les consignes de tri, et de développer les incitations aux comportements responsables (éco-nudges).
- **Dissuader les mauvais comportements** : Paris Habitat compte aujourd'hui 80 gardiens assermentés, aptes à dresser des PV à des locataires. La peur du gendarme est efficace mais l'appropriation de la culture de l'assermentation prend du temps (seulement 7 PV dressés pour l'instant) et doit être accompagnée pour ne pas mettre les gardiens en difficulté ou tomber dans une politique du chiffre contre-productive.
- **Favoriser la prévention par le faire** : ateliers tutos réparation, théâtre forum, humour... l'objectif est de responsabiliser les personnes sans les culpabiliser. La prévention sur la sécurité des personnes (jets de mégots, d'objets contondants...) marque souvent les esprits, comme l'a montré une action récente menée conjointement par Paris Habitat, une EDL et les pompiers.
- **Le cas des tas sauvages / encombrants** : au-delà d'une communication plus efficace sur les services offerts (3975, dans ma rue...), il serait utile **d'ouvrir de nouvelles ressourceries pérennes**, de penser à des **systèmes intermédiaires d'accès aux équipements de traitement des encombrants** (les déchetteries

parisiennes sont souvent trop éloignées) et de **trouver des usages responsables aux délaissés urbains** qui favorisent les entassements sauvages.

Des propositions d'actions concrètes à mettre en place ont également été proposées :

- **Inventer le local ordures ménagères du 21<sup>e</sup> siècle** : d'ici deux à trois ans, la ville de Paris mettra en place la collecte des bio-déchets, prochaine étape d'une spécialisation de la collecte qui va continuer à se développer. La complexification du tri qui en résulte rend indispensable la réinvention de locaux d'ordures ménagères adaptés, ergonomiques et accueillants.
- **Le cas des épanchements d'urine** : ce phénomène est cantonné à l'espace public (il est relativement sous contrôle du côté des bailleurs). Une expérimentation récente dans un quartier du 19<sup>e</sup> a montré que la mise en place **d'urinoirs supplémentaires** suffisait à réduire le phénomène de 80 %. Des **peintures rebondissantes** peuvent aussi être utilisées pour les endroits particulièrement exposés.

### ATELIER 3 – Conflits d'usages : quelle place pour les jeunes dans les espaces communs, partagés et collectifs ?

Il s'agit par exemple de regroupements récurrents de jeunes en pied d'immeuble, souvent le soir, occasionnant des nuisances (déchets, bruit...) et un sentiment d'insécurité. Le phénomène est assez ancien et essentiellement dû à la surpopulation dans les logements qui pousse les jeunes à se retrouver dehors, à des horaires où l'offre d'activités occupationnelles est quasiment inexistante. A l'extrême, ces rassemblements peuvent dégénérer en affrontements entre bandes ou avec la police.

- **Ouvrir des services publics à des horaires atypiques**, aux endroits où il n'y a pas d'offre d'activités : par exemple une association obtient les clés d'un gymnase pour y accueillir des jeunes entre 22h et minuit et pratiquer des activités sportives ou culturelles.
- **Créer des événements nocturnes, si possible intergénérationnels**. L'absence de lien entre les jeunes et leurs aînés est particulièrement prégnante le soir après 22h, avec des stratégies d'évitement (changement de trottoir...).
- **Organiser des maraudes tard le soir en été pour favoriser l'échange** : ce que font déjà certains clubs de prévention, notamment en face de commerces qui ferment tard, avec des nuisances liées à la consommation d'alcool ou de stupéfiants.
- **Rapprocher les jeunes et la police / le GPIS** : des appels à projets existent et des expériences ont été réalisées (tournois de foot ou futsal inter-quartiers avec des équipes de policiers, encadrés par des associations).
- **Le cas des rodéos de scooters** : la gestion de cette problématique est très complexe car les aménagements anti-scooters mettent souvent en difficulté les personnes à mobilité réduite ou les familles avec poussettes. D'une manière générale l'expérience montre que **les aménagements dissuasifs règlent rarement les mésusages de l'espace public** et ne font souvent que déplacer le problème.